

MUNICIPALITE DE MONTCERF-LYTTON

18 Principale Nord
Montcerf-Lytton, Québec
J0W 1N0

Tél; 819-449-4578, Télécopieur; 819-449-7310

Ce 14 Janvier 2002

BAPE
575 rue St-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Attention; Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice de la commission du projet de Centrale Mercier


Objet: Règlement sur la circulation des véhicules lourds

Madame,

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique de vendredi dernier, je viens par la présente vous confirmer que la Municipalité de Montcerf-Lytton n'a pas de règlement concernant la circulation des véhicules lourds sur le chemin du Barrage Mercier dans le secteur de Lytton.

Pour la route 117, c'est le Ministère des transports qui en a la responsabilité, vous pouvez les contacter pour avoir l'information nécessaire.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de recevoir Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Liliane Crytes,
Secrétaire, trésorière